

COMMENT FAUT-IL TRAITER LES ESCLAVES ?

C'est une question ouverte à dimension **délibérative**.

LIBRA = la balance, avec laquelle on pèse le pour et le contre avant une prise de décision.

Il s'agit de déterminer ce qui est utile, opportun, préférable

- Dans le cadre de la cité
- Dans le cadre des relations individuelles

En fonction de VALEURS qui seront des critères de choix :

- Composante politique et sociale
- Composante philosophique

Doù l'inscription de cette question sous la double entrée des interrogations politiques et philosophiques.

Qu'est-ce qui fait problème/débat dans l'antiquité à propos de l'esclavage ?

I/ DANS L'ANTIQUITÉ, L'ESCLAVAGE EST UNE INSTITUTION

A/ Indispensable en pratique

Ne pas avoir d'esclaves est inenvisageable, compte tenu de deux composantes :

- **Économique < mode de PRODUCTION**
 - sociétés agricoles : beaucoup de main d'oeuvre, surtout dans les latifundia romaines
 - sociétés préindustrielles : mines / carrières sans machines
- **Politique < mode de développement de l'ELITE** (Athènes / Rome : CITOYENS)
 - les esclaves les soulagent d'un certain nombre de tâches quotidiennes, ils leur dégagent du TEMPS pour la vie politique.
 - attention ! Même le peuple a des esclaves, dans la limite de ses moyens financiers.
 - composante de PRESTIGE. Une vaste domesticité est un signe de réussite sociale. Par exemple, dans le *Satiricon*, Trimalcion, ancien esclave, a des bataillons d'esclaves qu'il traite très mal.

L'esclavage est donc indispensable parce qu'il conditionne la satisfaction d'un certain nombre de besoins.

B/ Le statut légal de l'esclave

1/ Il est ambivalent : l'esclave est à la fois un être animé (supérieur aux animaux) et une marchandise, qui est une possession du maître, qui a droit de vie et de mort, mais qui a aussi une valeur monétaire à rentabiliser.

- On doit donc tenir compte de ses compétences propres
- On ne doit pas le gaspiller
- On doit le loger, le nourrir, le vêtir

2/ Mais l'affranchissement est possible et de plus en plus pratiqué à partir du Ier s. après JC

- C'est un espoir pour l'esclave
- Une carotte pour le maître
- Une récompense en cas de bons et loyaux services.

II/ QU'EST-CE QUI FAIT PROBLÈME EXACTEMENT ?

A/ L'institution va de soi, elle n'est pas remise en cause

1/ Elle a été justifiée par Aristote

- L'inégalité est naturelle : certains n'ont pas assez de raison pour se gouverner tout seuls
- L'esclavage est utile et nécessaire
 - à la cité, qui a besoin de relations hiérarchiques
 - et même à l'esclave, qui est guidé par le plus fort

2/ Même les stoïciens et les chrétiens ne remettent pas en cause

- La propriété
- L'ordre social = l'esclavage légal

Ils déplacent donc le problème sur le plan MORAL. Il y a une égalité morale entre tous les hommes, mais il faut s'accommoder des conditions de la loi sociale.

3/ Il faudra attendre le IV^e siècle pour entendre des voix chrétiennes plus virulentes (Lactance, Grégoire de Nysse) - non suivies d'effet.

Donc la question n'est pas : faut-il abolir l'esclavage ?

Elle serait totalement anachronique : le problème ne s'est pas posé en ces termes.

B/ Comment traiter les esclaves ?

La question est celle de l'aménagement pragmatique du traitement de l'esclave au quotidien.

En fonction de deux critères essentiellement :

- 1/ ceux des maîtres, dans une perspective de possession et de rentabilité : comment ne pas léser les maîtres ?
- 2/ ceux des dirigeants politiques qui ont le souci de l'ordre public et craignent la violence qui résulterait de révoltes d'esclaves (cf Spartacus)

PB : ceux qui réfléchissent à cette question (dirigeants politiques et intellectuels) sont aussi des maîtres : ils sont partie prenante.

III/ NOTRE CORPUS

Plaute : comédie vision traditionnelle des esclaves, les préjugés habituels de maîtres, vision caricaturale.

Sénèque : position philosophique, comme toujours ambiguë chez Sénèque

Ulpien : position juridique et politique

(à traduire ou en traduction) saint Augustin : position chrétienne

Nous restreindrons l'étude de cette question aux esclaves domestiques (pas agricoles ou employés dans les mines par exemple)